

MY FONTAINE

SIRET : 89781242600012

TVA INTRA : FR72897812426

89 RUE ALBERT THERME 30000 NIMES

TÉL : 07-52-08-82-89

L'EAU SOURCE DE SÉRÉNITÉ
MY FONTAINE

WWW.MY-FONTAINE.FR
CONTACT@MY-FONTAINE.FR

OBJET : LOCATION - ENTRETIEN

FONTAINE EAU FRAICHE/ TEMPÉRÉE

- Système à détente direct qui permet d'éviter la prolifération de bactérie
- Porte gobelet intégré
- Grande niche de remplissage pour carafe et gourde
- Bac de récupération des eaux



OFFRE VALABLE 15 JOURS

DESCRIPTION

PRIX HT

Loyer mensuel HT par fontaine
Sans contrat d'entretien - Engagement
24 mois

25,90€

Loyer mensuel HT par fontaine
MAINTENANCE COMPRISE + Fontaine
Garantie à vie + Engagement 24 mois

27,90€

FORFAIT INSTALLATION ET
LIVRAISON - Raccordement à moins
de 20 mètres

429€

59,90€

Kit de sécurité OFFERT

Si vous êtes d'accord avec les termes de cette proposition, merci de bien vouloir nous retourner l'offre datée, signée et accompagnée de la mention "bon pour accord"

INCLUS DANS LE CONTRAT

- ♦ Garantie de la fontaine
- ♦ Entretien sanitaire annuel
- ♦ Nettoyage et désinfection de la fontaine

CONSOMMABLES :

Désignation	Prix HT	Quantité
1500 gobelets en cartons biodégradable	85,90€	

CACHET ENTREPRISE :

DATE :

NOM ET SIGNATURE CLIENT :

L'équipe my fontaine reste disponible pour tout complément d'information au 07 52 08 82 89

Accusé de réception en préfecture
030-263000549-20231128-ANNDEL-035-2023-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

NOTRE OFFRE PERSONNALISÉE FONTAINE À EAU FILTRANTE



COMMERCIAL : Mouna MAKBOUL

TELEPHONE : **0 801 90 82 52** Service & appel gratuits

EMAIL : sevice.commercial2009@chateaud'eau.com



BIENVENUE CHEZ CHATEAUD'EAU

Nous vous souhaitons la bienvenue chez Chateaud'eau.

Chez Chateaud'eau, chaque jour, nous nous efforçons d'offrir un service d'excellence et de faciliter la vie de nos clients en gérant l'approvisionnement en eau et boissons rafraîchissantes sur leur lieu de travail.

Nous nous assurons que nos clients aient accès à une eau de la plus haute qualité en France, à des boissons chaudes toujours délicieuses et à la gamme la plus fiable de machines disponibles sur le marché français.

Avec plus de 25 ans d'expérience, Chateaud'eau est le leader français sur le marché des fontaines d'eau et est un acteur national dans le domaine des machines à café et boissons chaudes. Le groupe Eden, présent dans 18 pays, est expert dans son domaine et opère avec des responsables locaux dans ses filiales notamment en France pour fournir un service rafraîchissant d'eau et de café.

L'équipe de Chateaud'eau s'engage à vous fournir le soutien dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin.



NOTRE CLIENT

NOM : Mr LOPEZ

TÉLÉPHONE : 0699095331

EMAIL : frederic.lopez-frpa@manduel.fr

SOCIÉTÉ : Les marguerites

EFFECTIF : 40

VILLE : Nîmes

NOTRE OFFRE PERSONNALISÉE

FONTAINE FILTRANTE Kalix

- Location fontaine à eau
- Livraison
- 2 entretiens sanitaires inclus
- Garantie à vie de la machine et SAV sous 72h

FONTAINE FILTRANTE Kalix

28/ M€ HT

1

VERSION : EF-ET

DURÉE ENGAGEMENT¹ : 12 MOIS.

FRAIS D'INSTALLATION²

120€ -50% de remise
60€ HT

1

KIT DE SÉCURITÉ

OFFERT

1

2500 GOBELETS CARTON 100% RECYCLABLES

137,50€ HT

1



¹ Durée minimale de 24 mois si travaux de raccordement (voir section Cas particuliers en page suivante)

² Fiche d'installation à remplir à la page suivante.

OFFRE SPÉCIALE : 3 mois de location offerts pour toute signature avant la fin du mois

Ces prix s'entendent pour les nouveaux contrats UNIQUEMENT et hors TVA.

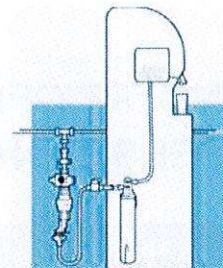
Veillez noter que ce devis est valide pendant 30 jours.

Notes (à utiliser en cas de besoin d'informations complémentaires)

CONDITIONS D'INSTALLATION DES FONTAINES FILTRANTES SUR RÉSEAU

• Pré-requis pour l'installation d'une fontaine à eau filtrante sur réseau :

- ✓ La fontaine doit pouvoir être installée sur un réseau d'eau potable froid. L'arrivée d'eau doit être verticale et orientée vers le bas.
- ✓ L'arrivée d'eau doit être à 5 mètres maximum du lieu d'installation de la fontaine.
- ✓ L'arrivée d'eau doit être équipée d'une vanne d'arrêt et d'une sortie mâle en 20/27 mm.
- ✓ La distance au sol doit être d'au moins 30 cm.
- ✓ Une prise électrique doit être disponible à 1 mètre maximum du lieu d'installation de la fontaine.



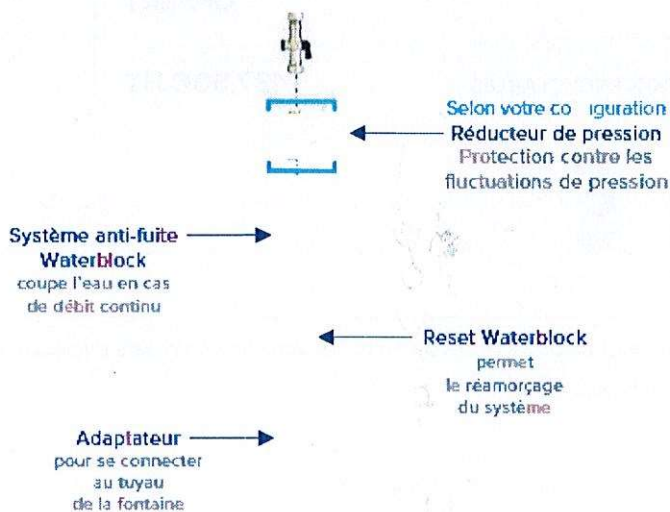
• Cas particuliers acceptés sous conditions :

- ✓ Retour des eaux usées possible si évacuation prévue par le client.
- ✓ Possibilité de percer meuble ou placo-plâtre uniquement sur accord écrit du client.

• L'installation sera refusée par Chateaud'eau et le contrat annulé si :

- ✗ Une des conditions préalables n'est pas remplie.
- ✗ L'installation nécessite de passer par un faux plafond.
- ✗ L'installation nécessite de percer du béton.
- ✗ Le client prévoit son installation à proximité d'une source importante de chaleur (four, radiateur...).

Pour une sécurité optimale, Chateaud'eau installera un kit de sécurité comme suit :



Mon entreprise s'engage à respecter les pré-requis ci-dessus concernant la configuration d'installation de la fontaine à eau filtrante.

Mon entreprise souhaite un raccord aux eaux usées et l'évacuation est prévue pas nos soins (engagement min. 24 mois).

Mon entreprise autorise Chateaud'eau à percer meuble et/ou placo-plâtre pour réaliser l'installation (engagement min. 24 mois).

SIRET : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

NOM DE CONTACT : _____

TÉLÉPHONE : _____

EMAIL : _____

DÉLAI DE LIVRAISON : _____

Vos factures vous seront envoyées par email. Dès réception de la première, vous pourrez accéder à votre Espace Client en ligne en passant par notre site internet www.chateaudeau.com, rubrique « MyEden ».

MODE DE RÈGLEMENT :

Prélèvement automatique Virement 30 jours date de facture

Durée du contrat : **12 Mois.**

Facturation Mensuelle.

ADRESSE DE LIVRAISON
(si différente de l'adresse de facturation) : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

NOM DU CONTACT : _____

TÉLÉPHONE : _____

EMAIL : _____

DATE : _____

SIGNATURE ET TAMPON : _____

Chateaudeau traitera vos données personnelles telles que prévues dans le présent contrat, ainsi que celles obtenues pendant la durée de celui-ci, dans un fichier créé sous votre responsabilité, afin d'effectuer la gestion de la relation contractuelle qui nous lie.

Vos données peuvent être communiquées à d'autres sociétés du groupe Eden et à des sous-traitants, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espace économique européen (EEE). Les transferts en dehors de l'EEE sont fondés sur des décisions d'adéquation ou des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne.

De temps en temps, nous aimerions vous envoyer des informations marketing sur nos produits et services. Veuillez indiquer votre consentement à ce que nous traitions vos données pour l'envoi de communications commerciales et marketing sur les produits et services du Groupe Eden et les produits et services de tiers commercialisés et distribués par Chateaudeau en plaçant un "X" dans une ou plusieurs des préférences de communication suivantes.

Téléphone Email Courrier SMS

Une fois donné, vous pouvez retirer votre consentement à recevoir des communications marketing à tout moment, et vous pouvez également exercer votre droit d'accès, ainsi que vos droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de restriction du traitement et de portabilité des données en envoyant une demande à : GDPR@chateaudeau.com en incluant votre nom et adresse pour communication et vérification, et fournir les informations nécessaires pour traiter votre demande.

Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données dans notre Politique de confidentialité à l'adresse suivante : <https://www.chateaudeau.com/politique-de-confidentialite>

J'ai lu et accepte sans réserve les conditions générales de vente ci-après : <https://www.chateaudeau.com/cgv>

J'autorise Chateaudeau à créer mon espace client MyEden à partir des informations de facturation ci-dessus afin de pouvoir gérer mon compte en ligne

Merci de retourner votre contrat au commercial en charge de votre dossier.



Votre espace client vous permet de



Consulter vos factures et bons de livraison facilement



Commander vos consommables et accessoires en ligne



Consulter la date de votre prochaine livraison



Suivre le statut de vos commandes



Contrat de location

Foyer résidence Les Marguerites

Location fontaine

A l'attention de :

Monsieur Frederic LOPEZ

-

Tél : 0699095331

Mail : frederic.lopez-FRPA@manduel.fr

Interlocuteur commercial :

WATERLOGIC

Bérénice PEIGNIER

06 25 79 76 87

berenice.peignier@waterlogic.fr



Monsieur LOPEZ

Vous trouverez ci-dessous votre proposition commerciale personnalisée de fontaine à eau :

- fontaine nouvelle génération "Eau Pure"

Ce qui nous rend unique est notre capacité à vous **garantir, en permanence, à chaque instant, verre après verre, l'absolue pureté de l'eau** distribuée. Nos technologies uniques sont détaillées ci-dessous.

Notre service est lui aussi personnalisé et unique : votre satisfaction est notre obsession. Notre **contrat de service** formalise nos engagements.

La location comprend le service de maintenance préventive annuelle, incluant le changement du filtre et de la lampe UV et le nettoyage de votre fontaine, ainsi que le service dépannage en cas de dysfonctionnement de la fontaine à réception de mail à sav@waterlogic.fr pour réparation sur site ou remplacement de la fontaine à l'identique le cas échéant et ce durant toute la durée du contrat de location établi. La consommation de CO2 est également comprise à raison de 2 bouteilles par an.

Contrat de location

1. Conditions particulières du contrat de location

Location de fontaines à eau

2. Frais de port

Installation

3. Renseignements administratifs

Bien cordialement,

Bérénice



ENCHANTE OU REMBOURSE



SERVICE DE PROXIMITE SUR
TOUTE LA FRANCE



SOLUTION CLES EN MAIN



CONFORME AUX
OBLIGATIONS LEGALES



SERVICE CLIENT
0805654321 (appel gratuit)



CERTIFIE ISO
9001 & 14001

1. Conditions particulières du contrat de location

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : WATERLOGIC donne en location au Client l'Équipement désigné ci-après, aux conditions particulières et générales de location (v. 201512va) et vend des Équipements aux conditions générales de vente (v. 201512va), dont le Client déclare avoir parfaite connaissance et qu'il accepte.

Pour la Société Foyer résidence Les Marguerites	ci-après dénommée LE CLIENT
Dont le siège social est sis 32 Rue Jeanne d'Arc Prolongée, - 30129 Manduel	SIRET n° 26300054900026 N° TVA FR70263000549 Représentée par Monsieur Frederic LOPEZ Agissant en qualité de -

Location de fontaine à eau sur 48 mois

REFERENCES	EAU DISTRIBUÉE	VERSION	PRIX UNITAIRE MENSUEL	QUANTITE
Fontaines "Nouvelle Génération" Eau Pure = Eau Filtrée + Eau Purifiée + Eau Sécurisée				
WL2-Firewall CA Eau Pure	FROIDE-TEMPEREE -	SUR SOL	39,00 €	1
Le contrat de location comprend la maintenance préventive annuelle, les maintenances curatives (SAV), pièces et main d'œuvre.				

Nombre total de fontaines	1
Loyer total mensuel HT	39,00 €
TVA (20%)	7,80 €
Loyer total mensuel TTC	46,80 €

Installation

REFERENCES	PRIX UNITAIRE DE BASE	PRIX UNITAIRE REMISE	QUANTITE
<input checked="" type="checkbox"/> Installation sécurisée Raccordement à une vanne d'eau existante 20 x 27 mâle (distance inférieure à 5 mètres) Prise de courant disponible (à moins de 3 mètres)		99,00 €	1
Frais de port 1 fontaine	60,00€	0,00 €	1
Kit de sécurité "Easy Install" Elément indispensable pour raccorder votre fontaine à eau au réseau d'eau public et être en conformité avec votre assurance. Il permet de couper l'arrivée d'eau dans le cas d'un débit continu supérieur à 10L (fuite) et de réguler la pression assurant ainsi la maîtrise du débit d'eau et sa régularité.		55,00 €	1

Montant total vente HT **154,00 €**

TVA (20%) **30,80 €**

Montant total vente TTC 184,80 €

Renseignements administratifs

Périodicité de facturation	Durée initiale (nombre de périodes)	Mode de règlement
Annuelle terme à échoir	4	Virement

Adresse de livraison	Prestations incluses au contrat
	Maintenance préventive, incluant : <ul style="list-style-type: none">• changement du système de filtration• changement lampe UV ou désinfection• nettoyage intérieur / extérieur de la fontaine

Adresse de facturation	Vos références et contact de facturation
	N° de commande Contact E-mail Tél.

Conditions particulières
<p>L'installation est dite simple si et seulement si les attentes techniques ont été réalisées en amont par le client et qu'une arrivée d'eau de type mâle 20/27mm ainsi qu'une prise 230V se trouvent à moins de 5m de l'emplacement de la fontaine. Le système d'évacuation d'eau usée doit également être existant ou réalisé en amont de l'installation de la fontaine.</p> <p>Dans le cas de connexions impossibles ou informations inexactes constatées par notre agent lors de l'intervention, un forfait de déplacement de 90 € HT pourra être appliqué.</p> <p>Le contrat de location comprend la maintenance préventive annuelle, les maintenances curatives (SAV), pièces et main d'œuvre.</p>

Fait le 17 / 10 / 2023 à Manduel en deux originaux.



WATERLOGIC	Le CLIENT
	Lu et approuvé



Code du travail

Code du travail

Version en vigueur au 31 octobre 2023

Partie réglementaire (Articles R1111-1 à R8323-1)

Quatrième partie : Santé et sécurité au travail (Articles R4121-1 à R4822-1)

Livre II : Dispositions applicables aux lieux de travail (Articles R4211-1 à R4231-4)

Titre II : Obligations de l'employeur pour l'utilisation des lieux de travail (Articles R4221-1 à R4228-37)

Chapitre V : Aménagement des postes de travail (Articles R4225-1 à R4225-8)

Section 2 : Confort au poste de travail (Articles R4225-2 à R4225-5)

Sous-section 1 : Mise à disposition de boissons (Articles R4225-2 à R4225-4)

Article R4225-2

Création Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

L'employeur met à la disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson.

Article R4225-3

Modifié par Décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017 - art. 3

Lorsque des conditions particulières de travail conduisent les travailleurs à se désaltérer fréquemment, l'employeur met gratuitement à leur disposition au moins une boisson non alcoolisée.

La liste des postes de travail concernés est établie par l'employeur, après avis du médecin du travail et du comité social et économique.

Les boissons et les aromatisants mis à disposition sont choisis en tenant compte des souhaits exprimés par les travailleurs et après avis du médecin du travail.

Article R4225-4

Création Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

L'employeur détermine l'emplacement des postes de distribution des boissons, à proximité des postes de travail et dans un endroit remplissant toutes les conditions d'hygiène.

L'employeur veille à l'entretien et au bon fonctionnement des appareils de distribution, à la bonne conservation des boissons et à éviter toute contamination.